

11<sup>ème</sup> ANNÉE. — N<sup>o</sup> 15

17887  
1908  
5 Janvier 1911

REVUE  
CONTEMPORAINE

---

*Mente Rossica—  
Verbo Gallica*

Bi-mensuelle  
le 5 et le 20 de chaque mois

ST-PÉTERSBOURG

Rédaction et Administration: 6, rue des Officiers, Tél. 249-54.

# Le drame politique et social de la Jeune-Turquie

Au commencement du siècle dernier la Turquie était réellement l'«Homme malade», écrasée qu'elle était par la guerre russe et l'anarchie intérieure.

Mais ce souffle, qui paraissait si près de s'éteindre, parut renaître, comme par l'effet d'un mystérieux élixir de vie et contrairement à l'attente générale; ce miracle était dû à la compétition des voisins, proches ou éloignés, de l'Empire mourant; ceux-ci, au lieu de s'entendre à l'amiable pour partager son héritage, préférèrent se chamailler et se battre, donnant libre cours à leurs rivalités séculaires.

Depuis deux ans le malade se sent mieux; il s'est levé et l'Europe qui lui avait fait crédit pour guérir ses maux, a dû retirer de la Macédoine son appareil de contrôle tutélaire; le convalescent s'est cru si bien remis, qu'il n'a pas craint de créer des soucis d'un nouveau genre à ses bienfaiteurs.

Les incidents se succèdent: tantôt c'est l'agitation panislamiste en Egypte et dans l'Asie Centrale, ou l'expédition turque dans les confins occidentaux de la Perse; tantôt le litige en Tunisie et en Algérie et la négation de la prépondérance française dans cette partie de l'Afrique.

On va même jusqu'à menacer la Russie d'un nouveau Sévastopol par la réforme de la flotte et de l'armée turques; on profère des

menaces de mort contre l'ambassadeur d'Italie en pleine cité de Constantinople.

Comment s'expliquer un pareil changement? Les réformes annoncées il y a deux ans, aussitôt après la promulgation de la Constitution, auraient-elles été si efficaces et si profondes, qu'elles aient insufflé une force nouvelle à l'organisme de l'État turc et la conscience de cette force à ses classes dirigeantes? Ou bien, tout ceci ne serait-il qu'un «bluff», que l'avenir immédiat ne tarderait pas à démasquer?

Il est inutile d'insister sur la portée de ces questions, soit au point de vue de la paix générale, soit au point de vue des intérêts des peuples Yougo-slaves.

Il importe de mettre au clair, quelle est actuellement la situation vraie des choses en Turquie et où en est la réalisation des réformes nécessitées par la Constitution. Nous devons nous intéresser à tirer l'horoscope de cet Empire, qui a eu avec la Russie dix guerres en deux siècles, tant de batailles où un nombre immense de Russes a trouvé la mort, ces sacrifices ayant été accomplis pour réaliser les progrès sociaux, que la Jeune-Turquie prétend aujourd'hui atteindre par ses propres forces.

Je suis heureux de pouvoir communiquer aux lecteurs de la *Revue Contemporaine* mes impressions, formées par un séjour de quelques mois dans la Turquie d'Europe et d'Asie. Mais préalablement, nous devons reprendre de plus loin l'examen des racines du problème turc.

\* \* \*

Trois éléments essentiels doivent être pris en considération dans l'étude de l'état social de la Turquie: le Coran, la population musulmane, les chrétiens.

Le Coran n'est pas seulement un livre de préceptes religieux et moraux. Son importance, aux yeux des musulmans, est beaucoup plus vaste, car il règle toutes les questions concernant le droit privé et public, la police intérieure de l'État turc ou ses relations

internationales. Ceci est particulièrement renforcé par cette circonstance, que la horde turque, dans son impulsion primitive, apparut dans l'histoire pas tant comme fondatrice d'un nouvel empire, qu'à titre de promotrice d'une foi nouvelle. C'est pourquoi le lien entre l'État et la Religion est ici indestructible, ce qui entraîne un régime d'exclusion manifeste à l'égard de tout ce qui n'est pas turc ou musulman. L'Empire turc a été fondé par la race osmanlie, pour la gloire de la foi musulmane; il doit donc exister pour cette race et pour servir le Coran.

Les autres races et les autres religions ne peuvent être que tolérées, rien de plus. Cet état de choses dérive du droit de conquête et de l'esprit du Coran; celui-ci, tout en reconnaissant l'origine divine du christianisme et de la religion juive, refuse néanmoins à leurs zéloteurs l'égalité des droits politiques et sociaux. Ainsi le Coran ordonne, que la terre soit considérée comme appartenant à Dieu et possédée par conséquent par le sultan ou khalife, qui est le représentant du Prophète dans ce bas-monde; et cette détention ne doit être utilisée que pour les besoins des musulmans. Ces préceptes furent considérés dès la conquête comme tellement clairs et indiscutables, qu'il s'ensuivit, sans aucune transition, une révolution immédiate de l'état agraire, au détriment des propriétaires antérieurs, lesquels subirent l'expropriation pure et simple et furent réduits à l'état de serfs des nouveaux maîtres.

Les conséquences de ces principes ont été aussi variées que profonds dans leur influence fatale sur les destinées de l'Empire turc. En tant que révélation divine, le Coran excluait l'idée de l'assimilation des peuples vaincus et il ne réservait aucune place à l'établissement de leur égalité, ni en droit, ni en fait. En conséquence les non-musulmans furent retranchés dans des institutions de vie autonome qui contribuèrent au maintien de leur intégrité séparée aussi bien qu'à un développement intellectuel et moral, qui les éleva de beaucoup au-dessus du niveau de leurs oppresseurs.

La vie n'admet pas un état de pétréfaction. Elle entraîne tôt ou tard, dans sa tendance au progrès, ceux-mêmes qui prétendent rester immobiles. Condamnés à l'immobilité par le caractère présumé divin de la révélation du Coran, mais poussés d'autre part à marcher en avant pour éviter de perdre leur situation politique, les Turcs se trouvent acculés à un abîme. Leur embarras a commencé lors des défaites qu'ils subirent dans leur rencontre avec les deux empires voisins; il s'est aggravé à mesure que les populations chrétiennes de l'Empire ottoman ont commencé à devenir conscientes de leur propre valeur. A chaque promesse de réformes promises et jamais réalisées, le mal n'a fait qu'empirer. La contradiction dramatique gît en ceci, que la Turquie ne peut se réformer, sans rompre avec le Coran et son propre passé, et si elle réalise les réformes nécessaires, elle cesse d'être la Turquie et perd le caractère d'une puissance de l'Islam.

M. de Metternich témoigna d'une vue nette des choses, quand il donna aux Turcs ce conseil: «Faites des réformes, mais ne touchez pas aux bases de votre état social, si vous voulez exister».

\* \* \*

L'aristocratie civile et militaire de l'Empire turc avait contribué à fonder et à fortifier l'Etat osmanli; mais elle ne tarda pas à devenir l'une des causes de sa décadence. Les Janissaires, qui avaient semé la terreur dans les populations vaincues et au-delà même des frontières, ne tardèrent pas à prendre le rôle des prétoriens, renversant et proclamant les Sultans, retranchant parfois des provinces entières. La conduite des grands feudataires ne valut guère mieux: dotés de terres à titre de fief pour faits de guerre ou pour leurs mérites de vrais-croyants, ils ne se préoccupèrent jamais ni d'améliorer le sol, ni d'accorder le bon droit et la justice aux chrétiens qui cultivaient leurs terres.

L'importance du clergé musulman s'est toujours fait sentir dans toutes les sphères de la vie en Turquie. Etant d'ailleurs les interprètes du Coran dans sa portée religieuse, aussi bien que dans ses

applications civiles, ils sont arrivés naturellement à former la classe la plus imbue d'obscurantisme dans les sphères dirigeantes du pays.

La masse populaire turque est naturellement maintenue par de pareils maîtres à un niveau des plus bas.

Comme instruction elle s'élève tout juste au degré nécessaire pour lire ses prières et quelques versets du Coran.

L'homme du peuple ne cherche pas même à produire des richesses, certain qu'il est, que les infidèles payeront de la sueur de leur front le rachat de leur vie qu'ils doivent au Sultan. Si ignorant que soit le Turc des choses de la civilisation et de l'ordre social, il a bien en tête une seule chose: la conscience de la prépondérance absolue de sa race et de sa foi. Il se considère comme le seul maître, qui dispose de la liberté des autres dans l'Empire et de telle manière, qu'aucune loi ne peut intervenir, pour garantir le caractère immuable de cette liberté. L'influence des facteurs, dont nous avons parlé relativement à la vie sociale en Turquie, est si considérable, qu'elle explique ce fait étrange, que le Turc absolument dépourvu qu'il est des qualités de bon citoyen dans son propre pays, devient rangé et doux, sitôt qu'il passe sous la sujétion politique d'un Etat chrétien. D'autre part, ce même musulman, parfaitement soumis sous le régime de l'Etat chrétien, ne souffre pas d'y rester; quoique l'oppression ne le menace nullement, il retourne en terre d'Islam et émigre, sans qu'on puisse le retenir.

Les chrétiens de Turquie ont subi une influence débilante par le fait de la perte de leurs propriétés, aussi bien que de la désertion des éléments, qui ont passé à l'Islam; beaucoup d'entre les chrétiens ont dû abandonner les cantons plus fertiles de la plaine, pour aller chercher la sécurité dans les montagnes.

Cependant ils ont pu se concentrer et réparer en partie leurs pertes grâce à l'autonomie de leurs communautés religieuses, qui ont exercé des droits plus étendus que n'aurait été la simple administration des affaires d'Eglise ou de famille—même des droits d'un caractère politique. Ces institutions autonomes constituèrent,

durant les temps d'apogée de la puissance turque, le bouclier de la foi et du caractère individuel de chaque nation; surtout elles gagnèrent en importance plus tard, lors de la décadence du pouvoir turc. Les guerres meurtrières et fréquentes qui se suivirent, amenant leur cortège de terribles épidémies, décimèrent surtout la population musulmane; il en résulta, par intervalles, un dépeuplement de fertiles régions, dont les champs appelèrent la main habile des cultivateurs chrétiens. Ceux-ci, appelés à porter par leur travail tout le poids de l'existence économique et financière de l'Empire, arrivèrent, grâce à la protection de leurs institutions d'Eglise autonome, à développer une évidente supériorité économique vis-à-vis de leurs oppresseurs musulmans. Des voies nouvelles d'enrichissement furent ouvertes: soit que les slaves sortissent de leurs montagnes pour envahir par la culture les basses plaines fertiles, soit que les grecs s'adonnassent au commerce maritime, occupant les îles, ou refoulant graduellement vers l'intérieur de l'Anatolie les vrais Turcs.

Les guerres avec les puissances d'Europe aussi bien que le développement du commerce, essentiellement détenu par des mains européennes, arrivèrent à provoquer l'infiltration d'idées nouvelles dans les populations de la Turquie. Les chrétiens arrivèrent à la conscience de leurs droits, à la réalisation desquels devaient concourir aussi bien l'ensemble des circonstances extérieures, que la croissance des forces morales dans les communautés chrétiennes de l'Empire.

Ce triple facteur de perdition pour l'Empire turc — l'anarchie intérieure, les guerres extérieures et la croissance des aptitudes de leurs sujets chrétiens à l'insurrection — amena les sultans à réfléchir, car l'Empire était arrivé à deux doigts de sa perte vers la fin du XVIII<sup>e</sup> et le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Sultans, se voyant acculés au dilemme nécessaire — réformer l'Etat turc ou disparaître, préférèrent essayer de la méthode réformatrice. Les mesures prises depuis un siècle à cet effet oscillèrent entre deux systèmes: celui de l'absolutisme et celui du régime constitutionnel, mais centraliste.

Voyons maintenant ce qui naquit de l'un et l'autre système.

*Voyons d'abord ce que les réformes de l'absolutisme centraliste ont donné à la Turquie.*

Le Hatti-Chérif du Sultan Mahmoud daté de 1839 reconnaît la nature du mal, dont souffrait l'Empire: anarchie de la société musulmane et de l'administration turque; allure agressive des chrétiens opprimés; danger extérieur venant des puissances européennes. Il s'agissait donc pour le Gouvernement turc d'atteindre ce triple but: reconstituer l'antique vigueur militaire, dompter les rebelles à l'intérieur, défendre les frontières des ennemis du dehors. Telle fut la tâche que le Sultan-réformateur posa pour lui et ses successeurs. Mais étant donnée la conception turque, qui était celle du Sultan, en vertu de laquelle la raison d'être de son Empire est dans la prépondérance de la race osmanlie et de la foi du Prophète, les réformes ne pouvaient se réaliser que sous la réserve absolue des principes suivants: 1) Toute ingérence extérieure, qu'elle fût diplomatique ou militaire, devait être rigoureusement écartée; 2) les droits séculaires des communautés chrétiennes en Turquie devaient être paralysés et par là on comptait bien écraser, en même temps que l'autonomie des Eglises, toute force d'un caractère centrifuge, que l'on considérait comme un danger pour l'Etat turc unitaire. Les sultans se posaient donc un double but: maintenir la prépondérance abusive des Turcs et des Musulmans au détriment des chrétiens de l'Empire, tout en fortifiant le pouvoir de l'Etat turc par une administration centralisée à la mode européenne et par l'organisation d'une armée moderne.

Quelles que fussent les espérances du Gouvernement turc à l'égard de ce plan de renouvellement de l'Empire, les événements ne tardèrent pas à prouver qu'il était au-dessus des forces de la Turquie. La raison de cette impuissance était avant tout dans l'état mental du Turc et du Musulman en général; elle était en ceci, que les réformes devaient être mises en œuvre par cette même bureaucratie civile et militaire, qui était la principale cause de l'anarchie et de la débilité de l'Empire. Enfin, l'ère même des réformes ne

correspondait pas à une nécessité morale ressentie par la conscience de la société turque; elle était plutôt le résultat d'un esprit d'opportunisme vis-à-vis de la pression de la diplomatie en sorte que les initiateurs mêmes du mouvement réformateur en sentait profondément le caractère artificiel et mensonger. Le résultat nécessaire d'un pareil état de choses devait être la faillite de l'entreprise. La réalité ne correspondit ni à l'attente des Turcs, ni à celle des chrétiens.

Voyons quelle a été cette réalité. Le nouveau système centraliste releva la force du pouvoir Impérial dans les provinces et fortifia l'influence des Gouverneurs vis-à-vis de la population locale. Mais ce fait ne diminua en rien la corruption des employés turcs et ne créa aucune garantie d'une vie civile supportable. L'anarchie et la débilite de l'état social restèrent au même degré. D'autre part, les nouvelles réformes, demandant des moyens pécuniaires considérables pour leur réalisation, et le luxe de la vie ayant simultanément pris une allure de développement inconnu jusqu'alors, il s'ensuivit une obération considérable des forces économiques de l'Empire. Des emprunts se succédèrent à partir de 1856 et leur rendement fut employé à satisfaire cette ruineuse passion du faste, tandis que les impôts croissaient et épuisaient les populations. En somme, la centralisation avait abouti à n'être qu'un appareil de drainage, qui prenait tout aux provinces, pour les besoins de l'administration centrale et ne leur donnait rien en retour.

Il faut d'ailleurs remarquer, que la première tentative de Sélim III, aussi bien que les réformes de Mahmoud, correspondirent à une époque, profondément influencée par les principes de la Révolution Française. Mahmoud tint compte, pour l'apparence, des préceptes du nouvel Evangile, quand il proclama, dans son Hatti Chérif de 1839, le principe d'égalité devant la loi, pour tous les sujets de l'Empire, quelles que fussent leur religion ou leur race, se réservant naturellement de les calmer plus tard à la turque, en écartant pour la forme, tout prétexte à l'ingérence des Puissances.

Ces promesses excitèrent tous les partis, sans satisfaire personne. Les Turcs furent mécontents, parce que les termes de l'acte de réforme paraissaient mettre en doute le bien-fondé moral de leur prépondérance. Les chrétiens trouvèrent que les réformes tournaient à leur désavantage par ce fait qu'elles portaient atteinte aux droits établis de leurs Eglises et à leur antique autonomie intérieure, qui avait été si longtemps le boulevard unique de leurs franchises. Ces diminutions de fait, relatives aux garanties précédentes, les chrétiens devaient les subir sous prétexte de l'introduction d'un régime d'égalité, qui n'existait qu'en parole et n'était qu'un leurre, au moyen duquel les Turcs voulaient abolir toute possibilité de progrès réel pour les chrétiens, de manière à ce que le nouvel état de chose ne portât ses fruits qu'en faveur des Turcs eux-mêmes.

Cependant, quelle que fût l'inanité des réformes en elles-mêmes, la proclamation dans la loi du principe d'égalité eut un effet salutaire sur l'état moral des populations opprimées, qui commencèrent à exprimer ouvertement, ce qu'elles avaient caché jusque-là dans leurs cœurs. C'est ainsi que ces réformes avortées dans leur état de fait, aboutirent à créer un état d'équilibre des forces morales des populations exactement en sens inverses, de ce que les Turcs avaient espéré. Le caractère inquiétant de ces ferments devint manifeste, notamment après le Congrès de Paris (1856), qui relia la garantie d'intégrité, accordée à la Sublime Porte par les Puissances, au principe reconnu, mais non réalisé, de l'égalité des nationalités en Turquie. C'est alors qu'une série de mouvements populaires prit naissance et ceux-ci n'ont pas encore, de bien loin, proféré leur dernier mot.

Des insurrections eurent lieu en Crète, en Bosnie, en Bulgarie, comme résultat nécessaire de la contradiction entre l'égalité promise par la loi et la réalité qui s'ensuivit. Après le Congrès de Berlin, on vit de nouveau des mouvements analogues en Crète, en Arménie, en Macédoine; plus tard, ce fut à la Turquie constitutionnelle qu'il incombait, depuis 1908, de dompter diverses insurrections qui éclatèrent, d'abord en Albanie et ensuite en Arabie.

Ces agitations servirent de mobile à une série d'actes législatifs, décrétés par le Gouvernement turc, qui essaya à diverses reprises d'échapper aux dangers qui le menaçaient par des édits qui obéissaient toujours à la pression des événements extérieurs. C'est ainsi que le premier Hatti-Chérif de 1839 avait suivi le Traité d'Andrinople et s'effectuait en conséquence de la révolte du Pacha d'Egypte; le Hatti-Houmayoun de 1856 était un appendice au Traité de Paris; l'enquête du Grand-Visir Kebrézli-Méhmed-Pacha en 1860 était une conséquence de la note du Chancelier Gortchakoff; l'Iradé et le Firman de 1875, ainsi que la Constitution Midhat, n'étaient qu'un pressentiment et plus tard un contre-coup de l'entrevue de Reichstadt et de la Conférence de Constantinople; enfin, les iradés qui concernèrent plus tard la Macédoine furent une conséquence de l'entrevue de Müritzsteg.

Il est donc certain, que les dernières 70 années de l'histoire de Turquie furent fécondes en actes de réformes, lesquelles restèrent malheureusement sur le papier.

Le célèbre homme d'Etat, que fut Midhat - Pacha, résuma la situation, quand il s'écria, à la veille de la guerre, qui devait amener un nouveau démembrement de son pays: «Voici 30 ans que nous proclamons un tas de Hattis et de Firmans, sous la pression d'événements qui nous menacent; mais aussitôt qu'un danger est écarté, nous nous empressons d'ensevelir ces actes dans l'oubli...»

La raison de cet ordre de chose est claire et nette. Du moment, où les Turcs s'efforcèrent de maintenir un Etat purement turc et musulman, ils ne tardèrent pas à s'apercevoir, qu'ils étaient condamnés à périr le Coran en main. Quand, au contraire, ils voulurent réagir, essayant de vivre en bons Turcs et bons Musulmans, sous l'apparence fallacieuse d'institutions européennes et sous les dehors d'une civilisation fictive, ils virent s'ouvrir un abîme sous leurs pieds. Cet abîme venait de la contradiction irréductible de leur état social et de la civilisation européenne. C'est ainsi que cet Empire a gardé jusqu'à ce jour le caractère d'une énigme profon-

dément dramatique et le drame devient de plus en plus âpre et sans merci, à mesure que les Turcs se voient obligés de dépouiller une à une les propriétés de leur ancien état social, qui fut foncièrement turc et n'admettait aucun compromis. Or, il ne dépend pas de leur volonté de s'arrêter sur une pente que l'on descend, mais que l'on ne remonte jamais.

Nous devons cependant constater, que l'époque de centralisation du régime absolu en Turquie a profité à la force de l'Empire sous le rapport de la formation d'une armée moderne et de la concentration plus intense du pouvoir à la fois civil et religieux du Sultan-Khalife vis-à-vis des aspirations de la totalité de l'Islam.

Voyons maintenant, quels sont les éléments nouveaux qu'introduisit dans la vie de l'Empire la révolution turque de 1908, qui ouvrit l'ère encore inconnue du Régime Constitutionnel.

(à suivre).

**P. Boulatchanski.**

# **Le Drame politique et social de la Jeune-Turquie**

(à suivre).

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les péripéties qui accompagnèrent l'introduction en Macédoine d'un contrôle austro-russe, qui ne tarda pas à se généraliser au nom de l'Europe.

La cause qui incita le plus violemment les patriotes turcs de l'émigration en Europe, fut l'entente anglo-russe de 1907. Ces émigrants avaient depuis longtemps dirigé leurs espérances vers l'Allemagne au lieu de l'Angleterre, tombant d'accord sur ce point avec Abdoul-Hamid, néanmoins, la nouvelle entente ne manqua pas de les inquiéter extrêmement, car la rivalité entre la Russie et l'Angleterre avait été, durant tout un siècle, la source la plus efficace de la force révigorative, qui entretenait l'existence même de l'Empire Ottoman.

Sous l'empire de cette crainte et peut-être aussi en vertu d'autres facteurs, qu'il est difficile de préciser, les émigrants se décidèrent à réagir. Leur premier pas dans ce sens fut la convocation d'un congrès général ottoman à Paris, en Novembre 1907; toutes les organisations révolutionnaires de la Turquie y participèrent sauf les Bulgares ottomans. Une campagne d'agitation fut subitement entreprise, essentiellement parmi les officiers du troisième corps d'armée, et la devise déclarée était de sauver la Turquie du démembrement.

Cette campagne aboutit, en moins d'un an, à ce «pronunciamiento» militaire, que des journalistes naïfs ou intéressés ont baptisé du nom de «Révolution pacifique» et qui aboutit à la proclamation du régime constitutionnel.

Quel était le but final de cette révolution?

La réponse à cette question nous est donnée par un document très important, que l'on a cependant rarement cité jusqu'à présent. Nous voulons parler d'un mémoire, adressé à la veille du coup d'Etat, par le Comité Central des Jeunes-Turcs à Paris, à tous les Gouvernements, sauf celui de la Russie. Ce mémoire contient ce qui suit :

«Il n'y a en Macédoine ni chrétiens, ni musulmans, mais rien que des citoyens ottomans, qui ont tous les mêmes aspirations, les mêmes amis et les mêmes ennemis. Il n'y a pas de Macédoine, et il n'y a pas de Macédoniens. Il y a seulement trois vilayets, qui font partie intégrante de l'Empire Ottoman et qui partagent le sort des autres 27 vilayets. Ce que l'on appelle «question macédonienne», n'est qu'une partie de la «question ottomane» dans son ensemble. La cause et la source de tous les maux du moment est dans le despotisme du régime existant. Une cause uniforme produit des conséquences communes à toutes les provinces; les souffrances sont les mêmes pour les Turcs, les Arabes, les Albanais, les Tcherkesses, les Kurdes, les Valaques, les Serbes, les Grecs, les Arméniens et les Bulgares. La «question macédonienne» a été inventée par la Bulgarie, la Serbie et la Grèce».

Dans son exposé ultérieur, le mémoire recommande d'envoyer la gendarmerie réformée à Sophia, à Belgrade et à Athènes, d'où avec l'aide des grandes puissances, on excite les Macédoniens les uns contre les autres, et comme conclusion le mémoire ajoute: «Laissez-nous tranquilles et nous aplanirons toutes les difficultés et les discordes, créées par des étrangers; au moyen de l'effort réuni de tous les vilayets, nous écraserons l'infâme despotisme».

Voyons, à quels principes essentiels se réduit le programme, contenu dans cette déclaration du Comité «Union et Progrès», qui a conquis peu après le pouvoir politique en Turquie et le détient encore.

1) Par sa déclaration d'adhésion au principe d'égalité devant la loi, le régime constitutionnel va plus loin que toutes les déclarations du régime précédent. Tous les sujets du Sultan sont des citoyens ottomans, et comme tels ils sont obligés de se solidariser sous la discipline du nationalisme turc, auquel il faut obéir.

2) Le Comité nie l'existence de causes intérieures et organiques quelconques, qui puissent justifier le mécontentement des peuples soumis. Ces causes gisent exclusivement dans les incitations extérieures, venues des voisins immédiats de la Turquie, et ces incitations sont évidemment encouragées par la seule des grandes puissances, à laquelle on n'avait pas osé envoyer ce mémoire, la Russie. Ne possédant pas encore le pouvoir, les Jeunes-Turcs priaient l'Europe d'envoyer la gendarmerie réformée de Macédoine dans les capitales balkaniques, pour y pacifier ces voisins turbulents, en attendant que l'armée turque pût avec succès terminer cette mission.

3) Le Comité priait l'Europe d'emmener tout l'appareil compliqué de contrôle et d'intervention et de laisser la Turquie tranquille afin qu'elle pût introduire la paix et la concorde parmi ses peuples désormais admis à l'égalité; des échantillons de cette pacification furent donnés à Adana, en Arabie, en Macédoine et en Albanie.

En examinant ces trois éléments du nouveau programme, on est tout d'abord frappé par leur coïncidence avec les arguments émis par le régime d'absolutisme au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, voici un point de divergence qui est assez essentiel et dont les fatales conséquences sont déjà sensibles: la Turquie d'ancien régime avait su du moins maintenir l'équilibre parmi ses éléments musulmans, tandis que la Jeune-Turquie n'a pas été capable de maintenir l'union des mahométans, et la raison de cette impuissance est

dans son intention de souligner les tendances nationales d'un principe nouveau—le chauvinisme turc.

Cette dernière circonstance n'implique pas cependant l'abdication de l'idée du Panislamisme, préconisé par Abdoul-Hamid. Cette idée reste toujours une des tendances essentielles du nouveau programme. Les membres du Comité ne déguisèrent pas leur pensée, quand ils avouèrent dans divers entretiens, en Juillet 1908, que les intérêts essentiels de la Turquie ne sont pas tant en Europe que dans sa mission parmi ses sujets d'Asie et dans l'avenir des 300 millions de Mahométans, distribués dans les trois continents, pour lesquels la Turquie doit être l'emblème de l'hégémonie musulmane, tandis que Constantinople doit être pour eux la capitale spirituelle. C'est la seule voie possible, aux yeux des Jeunes-Turcs, pour maintenir l'existence de la Turquie parmi les grandes puissances.

C'est là que git la raison pour laquelle Abdoul-Hamid fut d'abord maintenu sur le trône en Juillet 1908, malgré les décisions contraires du Congrès Ottoman à Paris. C'est pourquoi Ahmed-Riza, le Président du Comité «Union et Progrès» qui s'était adressé à l'Europe avec un appel aussi chaleureux pour qu'elle l'aidât à renverser «l'odieux despotisme», écrivait néanmoins, le lendemain du coup d'Etat, les lignes suivantes, dans son organe le «Mechvéret»:

«C'est un grand bonheur pour le pays que ce mémorable événement (la proclamation de la constitution) se soit produit sous le règne d'Abdoul-Hamid, car nul homme d'Etat ne connaît mieux les dessous de la diplomatie européenne, aucun Souverain n'a plus d'expérience, aucun fonctionnaire au monde ne travaille plus que lui. En faisant donc bénéficier son peuple de ses vastes connaissances politiques, de cette activité, de cette ténacité et en associant sa force à la force morale et effective des deux Chambres, il rendra un immense service non seulement à son magnifique Empire, mais encore à la cause humanitaire» <sup>1)</sup>.

<sup>1)</sup> «Mechvéret» N<sup>o</sup> 202.

Voyons maintenant, quelles ont été les conséquences de la duplicité politique des Jeunes-Turcs qui alliaient le chauvinisme panislamique à la phraséologie du libéralisme d'Occident?

Avant tout, il faut remarquer les excès de langage, la désinvolture avec laquelle les partisans du nouveau régime traînèrent dans la boue le prestige du Sultan et la dignité du pouvoir. Des employés civils et militaires couvrirent d'injures, en pleine place publique, la personne du Sultan, en prononçant des discours devant une foule bigarrée, où il y avait de nombreux militaires. Les membres du Comité ayant été proclamés les sauveurs de la Patrie, chacun s'efforçait de pénétrer dans leur intimité ou leur entourage, afin de pouvoir s'attribuer le mérite d'un service quelconque, pour lequel on espérait se faire rémunérer. Les victimes à immoler étaient désignées d'avance : c'étaient les favoris d'Abdoul-Hamid, que l'on déclarait couramment être des espions. Déjà en Août 1908, le nouveau ministère s'efforça d'épurer l'administration centrale, en écartant quelques milliers de parasites; mais ceux-ci suscitèrent des manifestations, qui eurent pour résultat de modérer un peu le zèle de leurs adversaires. D'autre part, le Comité, dans le but de se garantir de surprises possibles de la part du Sultan Hamid, cassa 2000 officiers, appartenant en grande partie au 1<sup>er</sup> corps d'Armée. Ces gens, jetés sur le pavé, se laissèrent entraîner par la voix du désespoir et commencèrent une agitation contre les infidèles des bataillons de Macédoine, dont le comité avait formé sa garde contre le Sultan. Il en résulta cette révolte du 31 Mars 1909, qui était le résultat d'une collision d'intérêts privés et qui aboutit au détronement d'Abdoul-Hamid. Depuis ce moment il s'est passé deux ans, et cependant l'état de siège n'a pas encore été levé; des débris du trône de Hamid sont sorties des centaines de potences, sans parler d'un nombre considérable d'adversaires, que le comité fit tuer dans des embuscades. Les circonstances sont telles, que le sang coule continuellement dans l'Empire Ottoman. Nos informations, puisées à des sources sûres, que nous n'avons pas le droit de livrer à la publi-

cité, nous donnent lieu de croire, que la Société turque est à la veille de nouvelles et terribles catastrophes.

Nous avons été en mesure de constater dans la Turquie d'Asie, aussi bien que dans les provinces d'Europe, une désorganisation complète de tous les ressorts du service civil et militaire. Le Comité est le facteur décisif dans chaque centre de l'administration, car c'est de lui que dépend toute la hiérarchie du service. Quand le chef d'un service quelconque a derrière lui l'appui du Comité qu'il représente, il est sûr de se faire obéir à la baguette. A part cela, on doit reconnaître que l'ancien vice de la corruption reste, tout-puissant. La discipline de l'armée n'a pas été reconstituée, malgré les louanges et réclames, qui affirment le contraire; les officiers continuent à déblatérer sur la politique, persuadés qu'ils sont, que c'est nécessaire pour le salut de la patrie.

C'est ainsi que la Turquie présente le spectacle d'une quantité de satrapies grandes et petites; la seule différence avec le passé, est que précédemment celles-ci étaient du moins réunies dans les mains de Hamid; chaque fonctionnaire était rassasié là, où on l'avait fixé et nourri; tandis que maintenant, le lien de ralliement leur manque et ils rappellent plutôt ces punaises transparentes et desséchées, que l'on trouve dans un logement inhabité après un dure hiver. Leur piqûre est la plus redoutable, car elles sont à jeun. Un député du parti libéral, le D<sup>r</sup> Riza Téfik, ci-devant membre du Comité, exprima en ces termes son désenchantement:

«Le despotisme est tombé, mais ses racines sont restées».

La monarchie absolue, c'était le despotisme d'en haut; tandis que le régime actuel, c'est le despotisme d'en bas, compliqué d'ailleurs par une décomposition des éléments de son pouvoir, selon les classes dirigeantes de la société turque.

\* \* \*

La rapidité, avec laquelle fut accomplie la révolution de Juillet 1908, les déclarations pompeuses des chefs du Comité et l'entraînement enthousiaste des premiers journalistes européens qui vinrent

en Macédoine — produisirent un état d'enivrement dans les masses populaires.

Jamais la Turquie n'avait vu et certes jamais plus elle ne verra un pareil enthousiasme des nationalités à son égard. Mais aussi rien ne saurait égaler le désenchantement rapide qui s'ensuivit. Ce désenchantement devint décisif lors des premières élections parlementaires, qui furent conduites au détriment des éléments non tures.

Chaque nationalité de l'Empire avait pris les déclarations du Comité au sérieux, en les interprétant à sa manière. Les sentiments nationaux, que le Sultan Hamid avait refoulés durant plus de 30 ans, éclatèrent de toute part, et ce fut particulièrement le cas des peuples musulmans, n'appartenant pas à la race turque.

Cette véhémence ne tarda pas à effrayer les Jeunes-Turcs. En vain ils épuisèrent leur éloquence, exhortant tout le monde à rentrer sous la bannière de leur Comité Ottoman. Chaque nationalité voulut fonder aussi vite que possible ses propres organes d'existence et d'activité politique. On s'étonnera peut-être d'apprendre, que même les kurdes fondèrent à Constantinople leur club national. Des organisations analogues furent créées par les arméniens en Asie, les bulgares, les grecs, les serbes, les valaques et les albanais en Europe.

Voyons, quel pouvait être le but et la raison d'être de ces organisations?

Il faut d'abord excepter l'organisation des «Dachnak-Tsoutioun» arméniens, association socialiste agissant en accord avec les Jeunes-Turcs, ainsi que les clubs serbes et valaques, entièrement imbus des idées du parti Jeune-Turc. Toutes les autres organisations nationales se sont donné des programmes indépendants. L'idée fondamentale de ces programmes était — la liberté, le développement social indépendant de chaque nation et l'organisation d'une administration autonome dans les limites de son territoire.

Les plus fortes parmi ces organisations nationales furent — les

associations de bulgares et d'albanais. Cette force plus considérable provenait de ce fait, que ces nationalités étaient plus compactes dans l'état de leur composition ethnique, constituant la population respective de deux grandes provinces; de plus, ces deux masses populaires possédaient des armes et étaient prêtes à entrer en action à chaque instant: les bulgares—grâce aux débris de leur organisation révolutionnaire et les albanais—grâce à leur solide organisation en «clans» et «baïraks».

Au commencement de Septembre 1908, au moment où fut convoqué le premier congrès des clubs constitutionnels bulgares, car tel était le nom collectif de ce groupement, le nombre général de leurs membres atteignait à peu près à 10.000 hommes, et ce chiffre s'éleva plus tard au double. Beaucoup de macédoniens, qui avaient émigré en Bulgarie, sous le régime de Hamid, revinrent alors dans leur pays. L'un d'eux était M. T. Karayovoff, qui avait abandonné son poste de premier secrétaire de la légation bulgare à Rome et fut élu président de l'organisation générale des bulgares de Macédoine.

Quand je le rencontrai à Constantinople, M. Karayovoff s'efforçait de cacher son désenchantement à l'égard des Jeunes-Turcs, qui avaient paralysé son élection à la Chambre des Députés Ottomans.

Evitant de parler politique, il m'expliqua en détails, comment les clubs existants étaient arrivés à fonder dans chaque ville et nombre de gros villages des petites bibliothèques, auprès desquelles on entretenait des cours du soir ou écoles du Dimanche, avec conférences populaires etc. En outre il dirigeait un journal et une bibliothèque périodique de publications politiques qui se répandait dans tout le pays à 50.000 exemplaires; il préparait aussi une enquête sur l'état des conditions agraires en Turquie. M. Karayovoff me parla avec enthousiasme de deux projets qu'il poursuivait: d'abord—créer une banque bulgare dans le but de fournir du crédit à brève échéance aux commerçants bulgares et du crédit hy-

pothécaire aux cultivateurs bulgares, afin de leur faciliter l'achat de terres; en même temps il s'agissait d'organiser l'émigration des bulgares macédoniens en Amérique et de fonder des associations coopératives parmi tous les bulgares ottomans. Le second projet était la fondation d'une bibliothèque générale des langues slaves à Salonique; la ville natale des apôtres du monde slave, St-Cyrille et Méthode.

Les associations des albanais avaient également un caractère à la fois politique et éducatif. Chacun de leurs clubs comprenait en même temps une école, dont l'enseignement avait lieu au moyen de l'alphabet latin. Cette question de l'alphabet chez les albanais mérite que nous nous y arrêtions un moment, d'autant plus que c'est elle qui a servi de premier point de litige entre les turcs et les albanais.

Depuis longtemps déjà les albanais du Midi avaient adopté l'alphabet latin. Mais leurs livres et journaux étaient imprimés à l'étranger, car le Sultan Hamid persécutait cet alphabet avec rigueur. Les albanais du Nord étant plus sauvages et plus accessibles aux influences du fanatisme musulman, hésitèrent longtemps à se séparer de l'alphabet arabe. Néanmoins au bout d'un an ils se réunirent en congrès à Débra et votèrent une série de résolutions, tendant à la fondation immédiate d'écoles, faisant usage de l'alphabet latin; en même temps ils décidèrent de créer à Koritza un séminaire pédagogique, en même temps qu'ils demandèrent pour l'Albanie une administration autonome. Il faut particulièrement noter ici les circonstances suivantes: d'abord, c'est que le congrès albanais de Débra fut convoqué par le Comité Jeune-Turc dans le but d'opérer une diversion, dans le sens panislamiste, au moment où la crise crétoise paraissait menaçante; ensuite c'est que ce même congrès tourna contre ses initiateurs, étant donné qu'il coïncida avec la première expédition militaire de Djavid-pacha en Albanie.

Aucune organisation n'existait en Arabie, mais de tout temps ce pays nourrissait des tendances manifestes au séparatisme. Trois

ordres de faits y concourraient: 1) la fierté de la race arabe, qui, avait conscience du fait, que le Prophète était né dans son sein; 2) le sentiment de supériorité de la langue et de la littérature arabe sur celles des Turcs; 3) les rancunes des arabes à l'égard des turcs, qui les avaient privés du Khalifat.

Férid-pacha, l'ancien grand vizir de Hamid, qui connaissait bien l'Arabie et ne se faisait aucune illusion sur les difficultés invincibles, que la politique intransigeante des Jeunes-Turcs ne manquerait pas de rencontrer dans ce pays, devint ministre de l'intérieur dans le cabinet que Hilmi-pacha constitua après l'émeute du 31 Mars 1909. Férid s'empressa de conclure une entente avec Mahmoud-Yahia, en vertu de laquelle on lui abandonnait pour 10 ans l'administration autonome d'une partie de la contrée. Mais Férid dut bientôt sortir du ministère, précisément à cause de cette mesure. Son successeur Talaat-bey, dénonça immédiatement la convention et déclara à la Chambre, qu'il n'y avait rien à faire en Arabie, tant qu'on ne l'aurait pas contrainte à l'obéissance; en conséquence il envoya en Arabie un corps expéditionnaire. On sait ce qui s'y est passé depuis.

\* \* \*

Il faut reconnaître, que le Comité et le gouvernement qu'il inspirait, ont été conséquents dans leurs actes. Que resterait-il de la domination turque dans l'Empire Ottoman, quand non seulement les peuples chrétiens, mais aussi les mahométans, tels que les arabes, les kurdes et les albanais-arriveraient à obtenir l'autonomie? Que resterait-il même des 7 ou 8 millions de turcs, qui sont les moins cultivés et que les hasards de l'Histoire ont disséminé aux quatre coins de l'Empire?

Les Jeunes-Turcs manquaient du prestige qu'avait eu Abdoul-Hamid, non seulement en vertu de ses qualités personnelles, mais à cause aussi de l'étendue de son pouvoir, absolu en politique, sacré dans son caractère de calife. Ensuite, les Jeunes-Turcs, activant le chauvinisme de la race turque, avaient par cela même,

brisé l'unité du lien qui unissait les mahométans; tandis que Hamid avait su entretenir l'union avec un art tellement consommé, qu'il paraissait y atteindre sans effort; dans la nouvelle voie qu'ils avaient choisie, les Jeunes-Turcs se voyaient condamnés à employer rien que la force, pour maintenir l'unité de l'empire sous l'hégémonie de la race turque.

Bientôt ils furent amenés à la nécessité d'abuser même de l'emploi de la force. Dès la première session de la Chambre on fit une loi sur les associations, qui interdit toute organisation politique à caractère national. En vertu de cette loi, toutes les associations autres que les embranchements du Comité Jeune-Turc, furent fermées à la grande indignation des nationalités intéressées. Depuis lors, les écoles des communautés chrétiennes subirent des vexations quotidiennes et les Jeunes-Turcs ne cachèrent pas leur intention de les abolir définitivement, sous forme d'un contrôle de l'Etat, introduit dans un esprit de brutale malveillance.

Des représentants des communes religieuses sont écartés des conseils d'administration de ces écoles, tandis que les assesseurs turcs de ces conseils sont maintenus. On ne tarda pas à soulever avec âpreté en Macédoine la question des «mohadjirs» (émigrés musulmans, fuyant le régime chrétien des Etats voisins). On mit de l'insistance à attirer en Macédoine des immigrants musulmans ou «mohadjirs», en qualité de colons. En conformité des déclarations du Dr Nasime-bey, membre influent du comité, on établit dans cette région un million de musulmans bosniaques ou venus de Bulgarie, ainsi que 200 mille juifs, afin de changer la proportion numérique des chrétiens en Macédoine et de rendre impossible à l'avenir, de soulever la question macédonienne. 200 mille livres turques furent votées à cet effet au budget de 1909 et 300 mille au budget de 1910.

Les nouveaux colons affluent déjà en Macédoine et dans le vilayet d'Andrinople. On leur accorde non seulement le droit d'occuper gratuitement les maisons et les terres, mais encore celui de

ravir aux chrétiens d'alentour les fruits de la terre qu'ils ont travaillée et même de leur enlever les biens meubles qu'ils possèdent. Cette question est excessivement grave pour la tranquillité à venir de ce pays; c'est ce qui nous oblige à fournir sur ce sujet quelques données précises, tirées d'une collection de documents que nous possédons.

Les spoliations autorisées ont ainsi atteint, dans 8 localités du vilayet d'Andrinople, les proportions suivantes:

Noms des villages.	Noms du district.	Spoliation de terre évaluée en donum-mesure locale.	
		Terres arables	Pâturages
Yény-Kieuï	Caasa d'	800	1300
Mourad-Tchali	Andrinople	1200	1200
Ak-Bounar	»	200	1400
Tchop-Kieuï	Caasa d'	6100	26000
Tyrnovo	Ouzoun-	10600	5500
Yérmény-Kieuï	Kieupru	6600	400
Yéni-Kieuï	»	12000	—
En tout . . .		37500	35800

En même temps, sur l'initiative du Comité, on organisa le boycottage des commerçants chrétiens dans les villes; tandis que dans les villages revint à l'ordre du jour tout cet appareil d'oppression, que les premiers jours de régime constitutionnel avaient un peu fait oublier, ces hordes de pillards et d'assassins qui, sous l'apparence d'inspecteurs de fermes, ou de gardes-champêtres, se recrutaient de longue date parmi les brigands notoires, bref ce régime qui avait été la cause essentielle de ce que les campagnards avaient pris part à l'insurrection. En même temps et toujours sur l'initiative du Comité, une association patronale se forma en Macédoine entre les grands propriétaires, pour imposer de concert à leurs paysans des

conditions de travail ou de fermage infiniment plus dures que par le passé.

Les mêmes causes, encore bien plus envenimées cependant, agissent en Arménie, où les kurdes disposent des personnes et de leurs biens, malgré les protestations du patriarche.

Depuis plus d'un an existe en Macédoine un règlement administratif, auquel on a donné le nom de «projet de loi contre les bandes insurrectionnelles». Ce règlement établit les cours martiales sans appel; les dénonciations secrètes y tiennent lieu d'enquête testimoniale; aucun témoignage à décharge des inculpés n'est admis. Le projet, dans sa première version comportait les audiences à huis clos et la déportation de la famille d'un condamné par contumace. Bref, ce règlement est la négation des droits humains les plus élémentaires. Or, sa mise en vigueur a eu lieu de fait, malgré que le Parlement n'ait pas encore examiné la loi et nulle voix ne s'est élevée, pas plus pour défendre les droits d'humanité, que ceux de la constitution.

Grâce à ce projet de loi, appliqué sous forme de règlement, on a mis en pratique un système de massacres, dirigé contre les têtes les plus en relief de la population bulgare de Macédoine, surtout contre les anciens partisans; dès la première année de cette pratique, on a tué en guet-à-pens près de 70 anciens voïvodes (chefs de combat), sans que l'on ait réussi à trouver les meurtriers; car simultanément, au lieu de chercher les tueurs, les autorités commençaient à faire des arrestations sans motifs, des condamnations à mort ou à d'autres peines graves, ce qui remplissait les prisons, en sorte qu'elles regorgèrent bientôt de 4.000 prisonniers bulgares. Dans ces conditions, les bandes d'insurgés firent de nouveau leur apparition dans le pays. Il est bien douteux qu'une pareille méthode de la part du gouvernement turc ramène la paix dans le pays.

Quand les mesures du genre de ce qui a été décrit, ne suffirent plus, une série d'expéditions commença, qui eurent pour but de désarmer les peuples, sans distinction de religion. La campagne

de désarmement contre les bulgares de Macédoine donna le bilan suivant: près de 9.000 personnes furent maltraitées, 62 estropiées pour le reste de leurs jours, 11 moururent sous les coups. Telles sont les données que le député bulgare T. Pavloff réfèra au Parlement lors de la discussion sur la politique de Hakki-Pacha.

Une méthode analogue donna en Albanie des résultats pire encore, car le pays n'avait jamais été dévasté à un pareil degré et jamais non plus le sentiment de dignité des populations n'avait subi pareille atteinte. Les soldats de Tourgout-pacha ne se bornèrent pas à brûler des châteaux-forts et des villages entiers; ils ne se contentèrent pas de battre des chefs de clans devant les leurs; mais ils commirent des actions, que l'Albanie, fière et vindicative, n'oubliera et ne pardonnera jamais: soldats et officiers firent subir les derniers outrages à des filles et femmes albanaises, qui après cela se privèrent de la vie, comme de sauvages Lucrece.

Nous ne parlerons pas des expéditions contre les druses et les arabes, puisqu'elles durent encore.

Bien que nationaliste à outrance, le Comité Jeune-Turc n'a pas de répugnance à se servir parfois d'éléments socialistes ou anarchistes-révolutionnaires, qu'il soutient même matériellement. Il y a eu beaucoup de plaintes de prêtres et d'évêques arméniens contre des membres du comité socialiste des Dachnaksoutioun (affiliés aux Jeunes-Turcs), pour tentative de transformer des églises en salles de théâtres. Le trop fameux Sandanski (en Macédoine) est également connu, parmi les bulgares, pour des haut-faits de ce genre. Nous avons des données pour affirmer que le Comité est en relations avec les anarchistes-révolutionnaires de Russie. Quelques-uns d'entre eux ont été entretenus par lui à Salonique. Quelques enquêtes criminelles, conduites par le parquet de Sophia contre divers anarchistes bulgares, qui avaient comploté contre la vie du roi Ferdinand, ont établi la connivence et même l'initiative du Comité Jeune-Turc dans ces criminelles tentatives.

D'autre part, le régime constitutionnel de la Jeune-Turquie

n'a pas eu la main heureuse, quant à l'augmentation excessive des impôts, compliqués de nouveaux emprunts qui se suivent les uns après les autres; on absorbe toutes les recettes extraordinaires ou accidentelles, venant tantôt de la Bulgarie, tantôt de l'Autriche, tantôt de la confiscation de la fortune du sultan Hamid.

Ces sommes s'engouffrent pour doter la flotte de vieux moniteurs et habiller l'armée du rebut des fabriques allemandes. Le déficit paraît s'annoncer, comme un abîme menaçant sous les pas de la Jeune-Turquie.

Dans ses relations étrangères, la Jeune-Turquie paraît suivre une voie analogue à celle de la Turquie d'ancien régime. La convention avec la Roumanie, aussi bien que le meeting turco-persan à Constantinople, paraissent assez symptomatiques; lors de cette assemblée, les turcs manifestèrent contre les puissances de la Triple-entente et envoyèrent à l'empereur Guillaume un télégramme, dans lequel ils l'acclamèrent comme protecteur du monde musulman. Ces sentiments ne sont pas en désaccord avec le nouveau cours de la politique étrangère des Jeunes-Turcs. Il semble que les violences oppressives à l'égard des sujets de la Porte, se mariant avec les tendances au Panislamisme dans la politique extérieure, aboutissent, sous tous les régimes—à l'alliance allemande.

\* \* \*

Quand on considère la multiplicité des intérêts froissés par la politique des Jeunes-Turcs, on est amené à se demander: sur quelle force réelle s'appuient-ils donc, pour pouvoir se permettre le luxe de provoquer un si grand nombre d'antagonistes?

Au point de vue moral les Jeunes-Turcs présentent évidemment un mélange d'astuce orientale et d'audace propre au turc, le tout assaisonné d'un esprit de suffisance qui dépasse de beaucoup les forces intellectuelles, dont ils disposent en réalité. Ils croient pouvoir être sûrs de l'armée; en effet, c'est la seule force réelle dont ils disposent. Cependant les espérances fondées sur cet appui pourraient bien aboutir à des désempolements, car l'unité inté-

rière de l'armée est ébranlée et la discipline depuis longtemps compromise; chacun s'y mêle à la politique et la répétition des événements du 31 Mars 1909 est toujours une possibilité menaçante. Un français, spécialiste de renom, qui fut chargé d'une mission et eut l'occasion de collaborer avec des officiers de l'Etat-Major Ottoman, me communiqua, que beaucoup d'entre eux n'étaient pas capables de déchiffrer une carte topographique; d'autre part, les instructeurs anglais de la flotte affirment, qu'à aucun des officiers de la marine turque on ne pourrait confier le commandement même d'une canonnière.

Quels sont donc les résultats généraux de la centralisation constitutionnelle de la Turquie?

Il faut les chercher dans deux sens différents: dans l'esprit du peuple ture, aussi bien que dans celui des sujets non-tures de race, que le nouveau régime s'efforce de réduire à une nouvelle servitude, sous l'étiquette de la solidarité des Ottomans.

Nous avons déjà constaté, que l'absolutisme centraliste avait fait son temps et nous devons y ajouter une seconde vérité, particulièrement mise en lumière par les premiers essais du régime nouveau. C'est que l'absolutisme, en faisant faillite, s'est partagé en trois courants, qui jusque-là étaient fusionnés dans un pouvoir unique; ces courants correspondent à trois classes dirigeantes: a) la bureaucratie civile et militaire, b) le clergé musulman, c) les grands propriétaires. Dès les premiers pas du régime constitutionnel, ces couches sociales sont arrivées à la conviction, qu'une seule chose pouvait sauver leurs intérêts—la restauration du despotisme—au profit de ces classes; et la voie qui y mène le plus naturellement, c'est la dictature militaire, déguisée sous des étiquettes constitutionnelles.

Au moment de la discussion à la Chambre au sujet de la révision de la Constitution, le sénateur Damad-Férid-Pacha prononça un discours, dans lequel il mettait en garde contre les entraînements du libéralisme et concluait en ces termes: «abstenez-vous de

toucher aux prérogatives du Sultan et calife, si vous ne voulez déchaîner l'anarchie.

Le développement subit du principe nationaliste amènera à la dissolution de l'Empire—ou au partage de son territoire, car le pays se verra condamné à des troubles incurables»...

Et cependant, c'est précisément en s'inspirant de l'esprit de chauvinisme, que la Jeune-Turquie n'a pas hésité à prendre de tous côtés une allure agressive, sitôt qu'elle présumait un adversaire possible, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur.

Rien de plus suggestif, à ce point de vue, que la Déclaration du 10 Juillet 1910, par laquelle le Comité de la Jeune-Turquie exposa un compte rendu des deux ans de son activité.

«Le Comité, y est-il dit, a cherché et trouvé les moyens nécessaires pour amener à l'union des différentes races, qui habitent l'Empire. Cependant, très restreint est le nombre de ceux, qui ont répondu avec une égale sincérité à son appel... Ce qui ne nous empêche pas de persister dans l'espoir, que la sage politique du gouvernement actuel exercera une influence salutaire, pour amener à l'union désirée.

Le but essentiel de la politique de notre gouvernement est d'augmenter nos armements et de fortifier notre flotte. Les résultats obtenus par ce système dans le Yémen, la Mésopotamie et l'Albanie, à l'égard de certains éléments agressifs, prouvent que cette méthode est la plus conforme aux intérêts du pays. Nous ne doutons pas, que le gouvernement saura mettre en œuvre, avec un égal succès, les moyens dont il dispose, dans le cas de complications intérieures. Tous ces obstacles doivent être aplanis les uns après les autres».

Si l'on compare l'état d'esprit de cette déclaration avec l'ordre d'idées, dont s'inspirèrent les Sultans au XIX<sup>e</sup> siècle, on est conduit à constater une grande analogie du fond, sous des apparences différentes. Maintenant, comme alors, l'incurable anarchie de la machine sociale, renforcée du désenchantement des populations leurrées par

des promesses toujours proclamées, jamais — réalisées, — mais cette fois-ci ces mêmes causes apparaissent encore plus menaçantes, par le fait de l'esprit agressif du nouveau régime, et tout ceci doit aboutir nécessairement à une réaction des nations ottomanes contre la force turque. Et, ce qui est particulièrement propre à la conjoncture de l'instant actuel, c'est que le danger le plus imminent dans les complications intérieures ne vient pas cette fois-ci des chrétiens, mais des sujets musulmans. Aux deux bouts de l'Empire, en Arabie et en Albanie se développe cette dangereuse conflagration. Les peuples de ces deux contrées opposées ont une haine égale du Turc; arabes ou albanais, sont remarquables par la fierté du caractère et l'énergie native, qui leur a permis de garder leur originalité nationale pendant de longs siècles; les uns et les autres sont attachés aux chefs de clans, qui les mènent au combat; ils ont pour alliés le désert ou la haute-montagne; en outre, ces troubles sont certainement fomentés par une Puissance, qui en règle les palpitations selon la mesure de ses intérêts et non d'après l'intérêt des Turcs. Dans ces conditions, qui oserait affirmer, que les insurrections d'Arabie et d'Albanie ne seront pas suivies bientôt de mouvements analogues en Arménie et en Macédoine?

Les conclusions de notre étude se dessinent nettement.

L'ancien régime turc s'est écroulé; c'était le despotisme monarchique qui prenait fin.

Maintenant, c'est le tour des piliers, qui ont été, pendant des siècles, son appui. L'oligarchie des classes dirigeantes en Turquie, est entamée.

La ruine entraînera dans la tombe les derniers vestiges de l'Empire Ottoman. La parodie constitutionnelle de la Jeune-Turquie n'aura été qu'une phase d'accélération de cette inéluctable décadence.

Les optimistes de la Jeune-Turquie pensent que le moment de la liquidation définitive est encore éloigné, et ils se bercent du doux espoir, que ce moment ne viendra pas sans leur consentement. Naïve

illusion, tant de fois déçue! Nous pensons, bien au contraire, que l'instant fatal peut arriver d'une manière tout à fait inopinée, suivant les combinaisons fortuites des éléments, que nous avons indiqués.

Il importe de retenir ceci, que le bénéfice de la liquidation reviendra aux détenteurs des forces occultes, qui en amènent l'échéance. Malheureusement les plus malins ne sont pas toujours les peuples qui possèdent sur place les intérêts les plus légitimes.

**F. Boulatchansky.**